



FF08-22

TECHNIQUES/MÉTIERS DU CHR

MAÎTRISER LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL ET LES SPÉCIFICITÉS DANS LE SECTEUR HCR

Public concerné : Gérants d'établissement, Responsables Ressources Humaines, Managers opérationnels

Prérequis : Aucun

Mise en œuvre : Formation en présentiel

Durée : 7 heures (1 jour de 7 heures)

Tarif : 650 Euros HT

500 Euros HT (Adhérent RESO)

2500 Euros HT intra

Formacode : 13222

Nombre de stagiaires : 5 pers. minimum, 12 pers. maximum

Personnes en situation de handicap : Adaptations possibles de conditions d'accueil et d'animation selon besoin(s) spécifique(s), merci de nous contacter.

Dates, ville, accès : Consultez notre planning de sessions sur www.reso-formation.fr

Inscription : Merci de nous faire part de votre demande via la fiche formation concernée (formulaire d'inscription à compléter) sur www.reso-formation.fr RESO formation s'engage à vous répondre dans les 72 heures suivant votre demande et à débiter la prestation dans les 1 à 2 mois à compter de l'acceptation de la prise en charge du dossier.

Mise À jour : janvier 2025



Maîtriser les bases du droit du travail et les spécificités dans le secteur HCR

OBJECTIF(S) DE FORMATION

À l'issue de la formation vous serez en mesure d'avoir les connaissances de base du droit du travail dans le secteur CHR

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ❖ Acquérir les réflexes en droit du travail pour sécuriser ses pratiques managériales au quotidien
- ❖ Maîtriser les fondamentaux de la législation en hôtellerie restauration

PROGRAMME DE FORMATION

1 – Les formalités d'embauche

La déclaration préalable à l'embauche, le registre unique du personnel, la visite d'information et de prévention, les spécificités du salarié étranger

2 – Le contrat de travail

La période d'essai, les principaux types de contrat de travail, les particularités du CDD

3 – La durée légale de travail et le temps partiel

4 – Les durées maximales de travail

Dispositions CCN et décompte quotidien des heures, les salariés mineurs âgés de 16 ou 17 ans, Le temps de pause et de repos, les heures supplémentaires, Les heures complémentaires, le cumul d'emplois, la particularité du salarié étudiant étranger, le temps d'habillage et de déshabillage, le travail de nuit

5 – Les absences

Maladie, Accident du travail, Congé maternité / paternité et d'accueil de l'enfant, Congé parental, Congés payés, Congé événement familial

6 – Les jours fériés et la journée de solidarité

Jours fériés dans le secteur HCR, Journée de solidarité

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Il sera envoyé à chaque stagiaire, à l'issue de la formation, un questionnaire à retourner dans les 48 heures et qui permettra de vérifier si les principes essentiels découlant de la formation ont bien été acquis par chacun d'entre eux.

D'autre part, un questionnaire d'appréciation sera remis également aux participants.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La formation présentielle se déroulera dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis aux stagiaires, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques.